



Bordinette 8 – Café de Paudex

Lors de sa séance du 18 mars dernier, le Conseil communal a décidé de l'achat de l'immeuble de la Bordinette 8 afin d'assurer la pérennité du café de Paudex.

C'est avec une grande déception que la Municipalité a appris que les propriétaires ont décidé en dernière minute de mettre fin au dialogue avec elle et de vendre leur bien à des particuliers qui ont offert un prix plus élevé.

Ce revirement est incompréhensible pour la Municipalité, qui disposait de l'accord oral de la courtière en charge de la vente pour un prix de vente de CHF 2'000'000. Les vendeurs avaient manifesté leur satisfaction à l'idée que la Commune se porte acquéreur de leur bien et avaient transmis leur accord écrit pour attendre la séance du Conseil du 18 mars 2024.

La Municipalité a engagé des ressources financières et humaines importantes pour faire avancer ce projet et proposer un préavis au Conseil. Elle tient à souligner qu'elle n'aurait jamais effectué ces démarches si elle avait eu le moindre doute quant à la position des vendeurs. Elle est consternée que ce changement de décision des vendeurs lui soit parvenu après l'acceptation du préavis par le Conseil, qui s'est particulièrement mobilisé pour ce projet d'achat.

La Municipalité espère vivement que les acquéreurs, dont elle ne connaît pas l'identité, soient acquis à l'idée de sauvegarder la pinte dans son esprit actuel, comme l'aurait fait la Commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Jean-Philippe Chaubert

Le Secrétaire municipal



Nicolas Chamorel